

Reims et de Châlons. Pendant huit jours, les chemins de fer n'ont admis que des hommes et ont été obligés de refuser tous les trains d'approvisionnements.

M. L'INTENDANT GÉNÉRAL UHRICH. — Il n'y avait qu'un seul rail de Châlons au camp et jusqu'à Reims. Les convois qui amenaient des troupes n'avaient pas le temps de s'arrêter; ils passaient avec une rapidité vertigineuse, et il n'était pas possible d'y intercaler le moindre approvisionnement; de sorte que les gares de Châlons et de Reims étaient encombrées d'une manière extraordinaire et que le camp était affamé.

Lorsque le maréchal a quitté le camp de Châlons pour se diriger sur Reims, la situation s'était un peu améliorée, on avait reçu de Paris quelques approvisionnements, et nous avons pu subvenir à la subsistance des troupes.

L'audience est suspendue.

M. LE COLONEL TISSIER. — J'ai été chargé d'établir les ordres de route lorsque l'armée devait partir de Reims pour Paris. Mes instructions indiquaient une marche en trois colonnes. Le chef d'état-major général Faure, est venu me montrer une dépêche, ou plutôt la copie, sur un carré de papier assez informe, d'une dépêche dans laquelle le maréchal Bazaine disait qu'il voulait se retirer sur Metz et marcher par le Nord. On m'a dit alors de faire de nouveaux ordres de route en vue d'une marche sur Reims. Je n'ai pas conservé de cette date un souvenir précis.

M. LE PRÉSIDENT. — Était-ce une dépêche originale ou une expédition?

M. LE COLONEL TISSIER. — Je crois que c'était une expédition.

M. LE PRÉSIDENT. — Savez-vous quel jour M. le colonel Faure vous l'a montrée?

M. LE COLONEL TISSIER. — Je ne me rappelle pas quel jour, mais je sais que c'était après notre arrivée à Reims avec l'empereur, probablement la veille du jour où nous avons quitté cette ville pour marcher sur Reims, mais je n'oserais pas l'affirmer.

M. LE PRÉSIDENT. — N'était-ce pas le 21 que vous avez rédigé ces nouveaux ordres de route pour diriger l'armée sur Reims?

M. LE COLONEL TISSIER. — C'est possible, je ne m'en souviens pas.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — C'est le 22.

M^e LACHAUD. — Oui, cela doit être le 22.

Le commandant Becker, qui a déjà déposé, reparait devant le conseil.

M. BECKER. — Le 29 août, je suis arrivé à Mouzon avec le général Dejean, dont j'étais l'aide de camp. A cette date, le général venait d'être nommé commandant du génie de l'armée de Châlons.

Le général Dejean s'est occupé de donner des instructions à ses officiers pour préparer le passage de la Meuse. J'ai été chargé moi-même par le général de faire établir un pont à Villers, devant Mouzon, et c'est en venant lui rendre compte de ma mission que le général Dejean me dit avoir réquisitionné un cheval; il était destiné à un courrier qui revenait du quartier général du maréchal de Mac-Mahon à Raucourt et qui portait une dépêche au maréchal Bazaine.

M^e LACHAUD. — Je crois que le témoin n'a pas fixé la date à laquelle le cheval a été réquisitionné par le général Dejean.

M. LE COMMANDANT BECKER. — C'était le 29, entre une heure et deux heures de l'après-midi.

M. ROUCHER D'AUBANEL, sous-préfet de Montmédy pendant la durée de la guerre. — Mon rôle s'est borné à fournir au commandant Magnan particulièrement et aux officiers qui me

l'ont demandé ensuite, tout ce qui était de nature à leur faciliter des communications avec la place de Metz. Les inspecteurs des forêts et des douanes ont choisi parmi leurs hommes ceux qui leur inspiraient le plus de confiance, pour servir d'émissaires à ces officiers. Je n'ai



LE PRINCE FRÉDÉRIC CHARLES.

jamais transmis moi-même de dépêches, je n'en ai pas eu à transmettre; je n'ai pas su non plus ce que contenaient les dépêches de ces messieurs.

La seule dépêche que j'aie envoyée au ministère de l'intérieur a été expédiée sur la demande du commandant Magnan, qui n'avait pas de chiffre à sa disposition; il m'a demandé si j'en

avais un, et, sur ma réponse affirmative, il a pu annoncer, à la date du 19, qu'il lui était impossible de rejoindre le maréchal Bazaine. Quelque temps plus tard, les émissaires qui avaient été envoyés le 19 ou le 20 par le commandant Magnan, étant revenus pendant qu'il était absent, j'ai cru devoir envoyer à M. le ministre de l'intérieur une dépêche le prévenant que ces émissaires n'avaient pu passer et qu'ils avaient rencontré sur la route d'autres messagers envoyés de Verdun avec la même dépêche.

La dépêche que j'ai envoyée au ministre de l'intérieur est de la nuit du 19 au 20, minuit vingt.

En voici d'ailleurs le texte :

« Montmédy, le 23 août 1870,
12 h. 20 du matin.

« Sous-préfet, Montmédy à l'intérieur.

« Paris.

« (Chiffre spécial.)

« Deux des hommes envoyés au maréchal Bazaine viennent de rentrer.

« Ils ont rencontré deux collègues à eux, qui, partis de Verdun, avaient pu arriver à Metz auprès du maréchal et lui remettre la communication du commandant Magnan.

« Entre Metz et Verdun, il y avait une ligne continue de troupes prussiennes et pas de troupes françaises. »

(Transmise à Paris à 12 h. 34 m.)

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Mes rapports avec l'armée de Metz se sont bornés à expédier le 22 une dépêche chiffrée, adressée de Courcelles-les-Reims par le maréchal de Mac-Mahon.

J'ai adressé cette dépêche au maréchal Bazaine par quatre émissaires, dont deux sont arrivés à Thionville le 23, et ont remis la dépêche au commandant de place de cette ville. Les deux autres n'ont pas pu arriver; l'un d'eux est venu jusqu'à Longwy, l'autre a été arrêté deux ou trois fois par les Prussiens; il a dû se débarrasser de sa dépêche.

Voilà les seuls rapports que j'ai eus avec l'armée de Metz.

J'ai reçu, en outre, le 12 octobre, une dépêche apportée par deux cuirassiers du maréchal Bazaine et que j'ai expédiée, au général Bourbaki, par la voie de la Belgique. Cette dépêche a été portée au général par un officier de la garnison de Montmédy.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, la dépêche du maréchal de Mac-Mahon a été expédiée le 22 août.

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui, le 22 au matin.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous l'avez confiée à quatre émissaires, dont deux sont arrivés?...

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui: l'un deux s'appelait Simon, préposé des douanes, et l'autre Syndic, garde mobile de la Meuse.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que la communication ferrée était interrompue?

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ils ont dû aller à pied, par conséquent?

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez jamais eu connaissance d'une dépêche envoyée de Montmédy à l'armée de Châlons?

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Non, monsieur le président.

M. THOMAS, chef de gare à Montmédy. — Le 22, à dix heures du soir, mademoiselle Léonard,

directrice du bureau télégraphique de Montmédy, m'apporta une dépêche chiffrée, émanant du maréchal de Mac-Mahon et adressée au maréchal Bazaine. Elle était à peu près ainsi conçue: « Mac-Mahon à Bazaine. Dépêche très-importante, à faire passer par cinq ou six émissaires différents, auxquels on payera les sommes nécessaires. » — Suivait ensuite le texte de la dépêche chiffrée, de quarante mots. Je passai cette dépêche à Longuyon, où on m'en accusa réception. M. Deschange, député à l'Assemblée nationale, m'a dit avoir pris lui-même copie de la dépêche à Longuyon, et que le chef de gare avait dû envoyer des émissaires.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous avez indiqué une autre date dans votre déposition devant le commissaire instructeur.

M. THOMAS. — J'ai dû confondre cette dépêche avec une autre dépêche qui est du 19.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous avez dit que c'était le 20 que vous avez reçu cette dépêche chiffrée.

M. THOMAS. — J'ai commis une erreur si j'ai dit le 20. C'est le 22, à dix heures du soir, que j'ai reçu cette dépêche.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Alors, si c'est le 22 que vous avez reçu cette dépêche chiffrée, qu'est-elle devenue?

M. THOMAS. — Elle a été transmise à Longuyon. Puis M. le commandant Magnan est arrivé et en a pris connaissance.

M. LE PRÉSIDENT. — Et cette dépêche, dont vous aviez parlé dans l'instruction, qui est arrivée du 19 au 20, et qui aurait été remise devant vous par mademoiselle Léonard, vous n'en avez pas gardé le souvenir?

M. THOMAS. — Non, monsieur le président.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous avez parlé d'une dépêche arrivée le 19 ou le 20, et d'une autre dépêche arrivée le 22.

M. THOMAS. — J'ai dû confondre les deux dépêches, parce que mon registre télégraphique a été brûlé d'après les ordres du chef de service, et il ne m'a pas été possible de me rendre un compte exact de ces dépêches. J'ai eu beau chercher, je n'ai trouvé aucune trace de la dépêche du 19 dont j'ai parlé.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — En dehors de la dépêche chiffrée, vous en avez reçu une autre non chiffrée?

M. THOMAS. — Non, mon général. J'ai commis probablement une erreur.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Comment, une erreur! On vous dit: « Vous ne confondez pas cette dépêche avec la dépêche chiffrée adressée le 22 août par le maréchal de Mac-Mahon au maréchal Bazaine? » Et vous répondez: « Non, je suis parfaitement certain que c'est une dépêche chiffrée du ministre de la guerre au maréchal Bazaine, dépêche qui est arrivée au moins deux jours avant celle du maréchal de Mac-Mahon. D'ailleurs, cette dépêche du maréchal de Mac-Mahon m'est parvenue non chiffrée. »

M. THOMAS. — C'est une erreur, mon général.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment faites-vous une erreur aussi développée que celle-là! on peut faire une confusion, mais ce n'est pas là une confusion!

M. THOMAS. — J'ai dû voir cette dépêche reproduite par les journaux, et j'aurai confondu avec la dépêche du 22.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais, toutes les circonstances que vous racontez ne permettent pas

de croire à une confusion. On peut hésiter sur une date et confondre le 19 avec le 20 ou le 22. Mais il y a là un ensemble de circonstances vraiment étrange.

M. THOMAS. — Il y a eu une dépêche du ministère de la guerre, adressée au sous-préfet de Montmédy. Il est probable que j'aurai confondu cette dépêche avec celle du 19.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Elles ne pouvaient pas être confondues puisque l'une était chiffrée et que l'autre ne l'était pas. Vous avez pu donner le contenu de la seconde, mais pas celui de la première.

M. THOMAS. — J'ai dû voir dans les journaux la traduction de la dépêche chiffrée. C'est ce qui m'aura fait commettre une erreur.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Il y a là quelque chose qui reste inexplicable.

M. FAYS, garde-frein au chemin de fer de l'Est. (*C'est le témoin qui a conduit de Charleville à Thionville, puis à Montmédy, le commandant Magnan dans la journée du 19 août.*)

— Je ne me rappelle pas au juste l'heure du départ de Charleville. Nous nous sommes dirigés de Charleville sur Thionville. Arrivés là, nous avons appris que la voie était coupée. Je crois que c'était à Hayange. Alors, nous avons ramené à Montmédy le commandant Magnan avec un autre officier qu'on nous a dit être un intendant général.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas été chargé d'une mission ?

M. FAYS. — J'ai été désigné pour accompagner le soldat Lagneaux, par le commandant Magnan et M. l'inspecteur Baignières. Nous sommes allés d'abord jusqu'à Spincourt. Arrivés à Landres, petit village qui se trouve à quelques kilomètres de Spincourt, des paysans nous arrêtent en disant : « Il y a des Prussiens dans le village. Si vous allez plus loin, ils vous prendront votre voiture et votre cheval. » Le conducteur ne tenait pas à faire prendre sa voiture; il est resté là. Alors nous nous sommes dirigés à travers champs sur la gare de Joppecourt.

Le lendemain, le train n° 44 avait lieu pour Thionville. Nous l'avons pris, et nous sommes allés à Thionville.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour êtes-vous arrivés à Thionville ?

M. FAYS. — Voyons. J'ai dit que nous étions partis le 20. Nous avons couché à Joppecourt. Nous avons dû arriver à Thionville le 21. Comme je ne connaissais pas la route, bien que je sois du pays, je n'étais jamais allé à Metz à pied, j'ai dû prendre des renseignements. Arrivés à Thionville, Lagneaux et moi, nous sommes allés trouver le commandant de place, qui nous a dit : « Il est inutile que vous cherchiez à aller à Metz. Je communique parfaitement avec le maréchal. Tout ce que vous pouvez lui dire, il le sait. » Il a même insisté pour que nous n'allions pas à Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Et la lettre dont vous étiez chargés ?

M. FAYS. — Il n'y en avait pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'aviez qu'un message verbal ?

M. FAYS. — Il y avait un petit billet, gros comme un morceau de ruban du télégraphe Morse.

M. LE PRÉSIDENT. — Et comment ce billet était-il arrangé ?

M. FAYS. — Je n'ai pas fait attention. Il n'y avait pas de dépêche du tout, il y avait, je crois, dessus ce billet : Léopold.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors c'était un message verbal qu'avait Lagneaux ?

M. FAYS. — Probablement. Il ne m'a pas rapporté ce qu'il avait à dire. Le colonel Tur-

nier m'a remis une dépêche, un gros pli cacheté de trois cachets de cire rouge. Je me le rappelle parfaitement; je vois encore ce pli. Je l'ai mis dans la manche de ma tunique. Il voulut nous faire passer par le Luxembourg; je lui ai dit que je préférais poursuivre par la ligne que nous avions déjà suivie. Nous allâmes coucher ce jour-là à la gare de Fontoy.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 21 ?

M. FAYS. — Oui, monsieur le président.

Le lendemain, nous partions de la gare de Fontoy, Lagneaux et moi. A environ un kilomètre, je ne me rappelle pas au juste, vers un passage à niveau, j'aperçus des cavaliers sur la route. De Fontoy, nous arrivons à Audun-le-Roman, puis à Longuyon, enfin à Montmédy.

Lagneaux se chargea de reporter la dépêche de Montmédy à Carignan, où s'était rendu le commandant Magnan.

Le témoin LAGNEAUX, employé au chemin de fer, entre dans des détails analogues, au sujet de la mission qu'il a remplie de concert avec Fays. Nous ne reproduisons donc pas cette narration, qui ferait double emploi; nous ne la reprendrons qu'à partir de Carignan, où Lagneaux a quitté Fays :

Arrivé, le 23, à Carignan, j'ai remis dans la gare même la dépêche à M. le commandant Magnan, qui m'a repoussé, parce que quelqu'un se trouvait là, et qu'il ne voulait pas faire voir la dépêche. Nous sommes allés dans le bureau du chef de gare; M. le commandant Magnan a décacheté la dépêche et l'a lue.

M. LE PRÉSIDENT. — Il a ouvert devant vous le pli cacheté qu'il n'avait pas voulu ouvrir dans la gare, à cause d'une personne qui se trouvait là ?

M. LAGNEAUX. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Y avait-il plusieurs dépêches dans ce pli ?

M. LAGNEAUX. — Il devait y avoir deux dépêches.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez vu que deux dépêches ?

M. LAGNEAUX. — Je n'en ai vu que deux.

Le témoin GUILLAUME (François) se borne à dire qu'il a ramassé un ballon venant de Metz, et qu'il a porté au colonel Turnier les lettres qu'il contenait.

M. ANDRÉ (François-Hippolyte), sous-brigadier de douanes. — Le 19 août, dans la soirée, le lieutenant de gendarmerie m'a remis une dépêche, me disant de me diriger sur Metz et de la remettre au maréchal Bazaine. De Montmédy, je me rendis à Audun-le-Roman, avec Longeaux; les Prussiens ne laissant pas entrer à Briey; nous sommes revenus sur Moyeuivre, où nous avons couché, et le lendemain matin, nous sommes partis, mais, arrivés au pont de Rombas, les Prussiens nous ont fait retourner.

Nous sommes revenus voir le maire de Moyeuivre, qui nous a dit que le garde forestier Fissabre venait de Metz. Nous sommes allés le voir, et il est venu même nous conduire dans la forêt en nous disant : « Vous n'avez pas besoin d'essayer de passer, c'est impossible. » Nous sommes revenus coucher à Audun-le-Roman; les Prussiens en sortaient quand nous arrivions. Nous sommes retournés à Montmédy dans la soirée. Nous avons pris une voiture, et nous avons été à Carignan rendre compte au commandant Magnan.

J'ai rempli une mission d'un autre genre. J'ai été envoyé par le commandant Magnan pour porter une dépêche au colonel commandant la place de Thionville, et j'ai rapporté la réponse. Je suis parti, le 27, de Montmédy, et je suis arrivé à Thionville le 28, à neuf heures

du soir. Le commandant de la place de Thionville m'a dit : « Vous viendrez demain à huit heures du matin, je vous donnerai la réponse. » J'ai rapporté la réponse au commandant Magnan, le 29, à onze heures du soir.

M. LE PRÉSIDENT. — Êtes-vous bien sûr que c'est le 27 que vous êtes allé à Thionville porter la dépêche?... Dans l'instruction, vous avez dit que c'était le 25.

M. ANDRÉ. — Oui, monsieur le président, c'est en effet le 25.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous pouvez commettre une erreur de mémoire. Enfin, une réponse vous a été remise, le 27, à sept heures du matin. Le colonel Turnier ne vous a rien dit en vous remettant cette lettre?

M. ANDRÉ. — Il a dit qu'il ne savait rien, qu'il n'en savait pas plus que le commandant Magnan.

M. LE PRÉSIDENT. — Il vous a remis cette lettre le 27, à sept heures du matin?

M. ANDRÉ. — Oui, monsieur le président. J'ai rencontré, à Thionville, Syndic qui avait été chargé d'une dépêche dont je n'ai pas eu connaissance.

Il est revenu avec moi, et nous avons été ensemble, à onze heures du soir, à l'hôtel Saint-Nicolas, où j'ai remis la dépêche au commandant Magnan.

M. LE PRÉSIDENT. — Syndic ne vous a pas dit ce qu'il avait fait à Thionville?

M. ANDRÉ. — Non, monsieur le président.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Ce Syndic est un des deux hommes qui avaient été chargés de porter la dépêche de M. le maréchal de Mac-Mahon?

M^e LACHAUD. — Oui, et qui n'avaient pas pu passer.

M. ANDRÉ. — Je sais ce que contenait la dépêche; c'était un petit bout de papier carré où se trouvaient ces questions :

« Où faut-il envoyer les vivres qui sont à Montmédy? Que faut-il en faire? »

M. LE PRÉSIDENT. — Vous êtes retournés à Carignan?

M. ANDRÉ. — Oui, monsieur le président, dans la soirée.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez vu le commandant Magnan; lui avez-vous fait part de ce que Fissabre vous avait raconté de son voyage à Metz?

M. ANDRÉ. — Je crois avoir dit que Fissabre avait été fait prisonnier et qu'il nous avait dit qu'il était inutile de poursuivre notre voyage, que nous ne passerions pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Fissabre vous avait raconté ce qu'il avait vu à Metz, il vous avait dit qu'il avait été pris dans son voyage?

M. ANDRÉ. — Il nous a dit qu'il avait vu le maréchal Bazaine et qu'il avait été fait prisonnier au pont de Rombas.

LONGEAUX (Jean-Baptiste-Pierre), brigadier forestier. — Le 19, vers dix ou onze heures du soir, je reçus de l'inspecteur des forêts de Montmédy une dépêche provenant de M. le commandant Magnan. Il me dit de me diriger sur Briey de manière à découvrir le maréchal Bazaine, et de tâcher de le rejoindre pour lui remettre cette dépêche.

Je marchai vers Briey; mais, ne pouvant pas traverser sur ce point, je me dirigeai sur Moyeuve. Arrivé là, les habitants voulaient nous arrêter comme espions prussiens. Le lendemain matin, nous nous sommes dirigés sur Metz; à quelques kilomètres de la place, nous avons rencontré le camp ennemi et les Prussiens nous ont fait retourner.

En revenant, nous avons appris que deux forestiers venaient de porter une dépêche à M. le maréchal Bazaine et qu'ils avaient reçu de l'argent; je ne me rappelle plus la somme.

J'ai déclaré, je crois, dans l'instruction, qu'ils avaient reçu 50 ou 100 francs; je ne saurais préciser, seulement, je suis certain qu'ils m'ont dit avoir reçu de l'argent. Nous avons demandé aux gardes forestiers si nous ne pourrions pas pénétrer jusqu'à Metz, il nous ont dit : c'est presque inutile d'essayer, Metz est cerné. J'ai répondu, qu'en effet, nous nous en apercevions, mais que nous allions faire une tentative sur un autre point.

Après des essais infructueux pour passer, nous avons dû rebrousser chemin et nous sommes arrivés à Montmédy vers sept ou huit heures du soir; on nous a dit qu'il fallait aller trouver le commandant Magnan, qui était à Carignan; nous y avons été et lui avons remis nos dépêches intactes. M. le commandant Magnan n'avait pas l'air content lorsque nous lui avons dit que Metz était bloqué.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez parlé à personne de votre entrevue avec Fissabre, de ce qu'il vous avait dit de l'état de Metz? N'en avez-vous pas rendu compte au commandant Magnan?

M. LONGEAUX. — Oui, monsieur le président, nous lui avons rendu compte exactement de tout ce que nous avons vu.

M. LE PRÉSIDENT. — De tout ce que Fissabre vous avait raconté?

M. LONGEAUX. — Oui, monsieur le président.

M. HELLOUIN (Alphonse-Amand), courtier en librairie. — Le 20 août, au matin, j'ai été chargé par le commandant Magnan de porter une dépêche à M. le maréchal Bazaine.

Je n'ai pu la lui transmettre, parce que, après être arrivé à Auboué, aux environs de Saint-Privat, je fus arrêté par les avant-postes prussiens qui me firent signe de rétrograder. Je revins sur mes pas pour prendre la route de Châtel-Saint-Germain, et en vue de cette dernière localité, je fus fait prisonnier. On me fouilla, sans trouver ma dépêche qui était cachée dans la doublure de la poche de mon gilet. Je fus emmené à Auboué, où j'eus à subir un interrogatoire pendant lequel je trouvai moyen d'anéantir ma dépêche.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle forme avait cette dépêche?

M. HELLOUIN. — Elle avait la forme d'une cigarette. On avait écrit dessus au crayon, de peur que je ne l'oublie, le nom de *Léopold* : c'était le mot de reconnaissance.

M. LE PRÉSIDENT. — Était-elle cachetée?

M. HELLOUIN. — Elle était cachetée, mais je ne pourrais certifier si c'était avec de la cire ou de la colle. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle était cachetée.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas su ce qu'elle contenait?

R. Non, monsieur le président.

M. RENOU (Henri), homme de lettres. — En qualité de membre de la Société de secours aux blessés, je fus envoyé à Metz pour remettre des instructions au docteur Lefort et m'informer des besoins des ambulances. J'arrivai à Montmédy le 19 et j'y passai la nuit. Le lendemain, je me rendis de très-bonne heure à la gare dans l'intention de continuer ma route sur Thionville. J'y restai à peu près une heure et demie. Je remarquai, avec un commandant d'état-major, le baron Larrey qui vint à moi et me demanda si je pensais arriver sans encombre au terme de mon voyage; je répondis que tout au moins je l'essayerais. J'arrivais entre une heure et deux heures du matin à Thionville.

Le chemin de fer étant coupé entre Thionville et Metz, je me procurai une voiture de paysan avec laquelle je fis la route : à dix heures du soir, j'étais aux avant-postes français, sans avoir en route rencontré un soldat ennemi.

Je me rendis immédiatement au jardin Fabert, où était la première ambulance, j'y trouvai le docteur Lefort. Je passai une partie de la journée avec lui; après dîner, je fus appelé à l'état-major de M. le général Coffinières de Nordeck par un de ses officiers d'ordonnance qui venait me chercher de sa part.

Je me rendis aussitôt près du général qui me demanda des nouvelles, s'informa de ce qu'on disait à Paris. Je lui répondis qu'on était sous le coup d'émotions très-vives; que cependant les dépêches avaient un peu rassuré les esprits, surtout celle qui avait annoncé la bataille de Gravelotte; qu'il y avait eu quelques fausses nouvelles. J'ajoutai que s'il y avait beaucoup de fermentation dans les esprits, il y avait aussi beaucoup d'enthousiasme, que les francs-tireurs s'organisaient un peu partout; qu'à Paris on attendait beaucoup de l'armée, enfin qu'on était plein d'espérance.

Le général Coffinières me demanda si je comptais bientôt repartir. Je répondis affirmativement.

Quelques officiers me chargèrent alors de commissions, cartes de visite ou lettres, et le lendemain j'essayai de quitter Metz; mais je n'allai que jusqu'aux avant-postes. Je fus renvoyé à Metz, parce que je n'étais pas muni d'un laissez-passer du général Coffinières. Trois jours plus tard, je fis une nouvelle tentative; j'arrivai jusqu'aux avant-postes prussiens; mais je fus renvoyé sur les avant-gardes françaises. Depuis ce moment-là, je suis resté à Metz jusqu'à la fin.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-il à votre connaissance que vous soyez le dernier voyageur qui soit entré à Metz?

M. RENOÛ. — Je n'en connais point d'autre.

Cependant, j'ai entendu dire qu'il est arrivé d'autres personnes dans la matinée du 21.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez vu diverses personnes à votre arrivée à Metz?

M. RENOÛ. — Je n'ai vu que des médecins et des chirurgiens de la Société, le général Coffinières et quelques-uns des officiers qui étaient autour de lui.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je désirerais rappeler au témoin un souvenir qui est relatif à la déposition écrite qu'il a faite devant M. le général rapporteur.

Il a parlé d'une visite qu'il avait faite au général Coffinières, et de certains renseignements qu'il lui aurait donnés relativement à la formation et à l'organisation rapide qui se faisait en France, et particulièrement à Châlons, d'une armée destinée à venir au secours de l'armée de Metz.

M. RENOÛ. — Ah! oui, en effet! à Reims nous avons rencontré un bataillon de mobiles parisiens qui se dirigeait sur Metz, et qui avait été rappelé à Paris en toute hâte.

Quelques-uns nous dirent que le camp de Châlons allait recevoir de nouvelles troupes qui étaient destinées à former une seconde armée. Les officiers qui étaient dans le train nous ont tenu le même langage.

J'ai rapporté cette conversation au général Coffinières, et je lui ai parlé en même temps des corps de francs-tireurs qu'on formait à l'Élysée, à Paris.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Avez-vous fait cette communication à d'autres officiers au moment où vous étiez à Metz?

M. RENOÛ. — C'est possible.

La séance est levée

AUDIENCE DU 29 OCTOBRE.

M. PATTÉE (Louis-Joseph), préposé des douanes. — J'ai été chargé, le 27 août, par le commandant Magnan, de porter une dépêche avec mon camarade Weber. Nous avons remis la dépêche au général Martin des Pallières.

M. WEBER (Dominique), préposé des douanes, fait une déposition analogue.

Sur l'ordre du président, le greffier donne lecture de la déposition d'un témoin absent, GUILLAUME (Alexis). Nous en reproduisons les passages importants :

« Le 19 août 1870, à la gare d'Audun-le-Roman, je vis le commandant Magnan, qui me chargea d'aller voir le sous-préfet de Briey et de lui demander des nouvelles de l'armée



LE VILLAGE DE BORNÏ PENDANT L'ACTION.

française. J'arrivai à Briey, près du sous-préfet, vers huit heures du soir. Lui ayant fait part de ma mission, il me remit une réponse écrite sur un bout de papier, ayant environ dix centimètres de longueur sur quatre ou cinq de largeur, et je repartis aussitôt pour prendre un wagon à Audun-le-Roman, qui me transporta à Montmédy, où l'aide de camp m'attendait. Je lui ai remis la dépêche le 20, vers quatre heures du matin. Cet aide de camp me donna une dépêche écrite sur un papier, ayant à peu près les mêmes dimensions que celui que je venais de lui apporter, et me dit : « Vous tâcherez de parvenir jusqu'au maréchal Bazaine, et vous ne remettrez cette dépêche qu'à lui-même. » Après avoir fait de vaines tentatives, je renonçai à parvenir, et je déchirai en plusieurs morceaux la missive dont j'étais porteur, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Prussiens, et je revins à